

Licence Professionnelle « Chef de projet Touristique » Programme détaillé

(les horaires sont susceptibles de subir de légères modifications)

Langues d'enseignement : principalement le français mais également l'anglais et, pour les étudiants germanistes, l'allemand dans le cadre de sessions décentralisées à la Berufsakademie de Lörrach (D), partenaire de l'IUT.

Unité d'enseignement 0

Les trois modules qui composent cette unité se déroulent en début de formation. Ils couvrent des connaissances de base qui constituent des pré-requis indispensables. Il revient à l'équipe des enseignants d'établir la liste des modules à suivre par chaque étudiant au vu de ses acquis préalables attestés par son dossier de candidature ou éventuellement vérifiés par une évaluation appropriée. Les modules ainsi déterminés deviennent obligatoires pour l'étudiant et ne donnent pas droit à des crédits européens (ECTS).

1. **Mercatique fondamentale** (15 heures)
2. **Bases de la gestion comptable et financière** (20 heures)
3. **Géographie touristique** (15 heures)

Unité d'enseignement 1

Cette unité couvre différents champs de connaissances fondamentales appliquées au tourisme, elle ouvre droit à 10 crédits européens.

1. **Langues vivantes**. Un perfectionnement dans deux langues vivantes est offert par le biais de cours de langues allemande et en anglaise (20 heures pour chaque langue) dispensés à l'IUT. Cet enseignement comprendra également des travaux de recherche et de l'autoformation. Les étudiants souhaitant remplacer l'allemand par une autre langue vivante sont invités à s'inscrire aux cours du CNED ou du CLAM de l'UHA à Mulhouse.
2. **Informatique et réseaux d'information** (20 heures) Comprend une initiation à des logiciels de publipostage, gestion de projets et réservation en ligne ainsi qu'une familiarisation avec l'architecture des sites internet.
3. **Droit** (15 heures) : notions de droit de l'urbanisme, de l'environnement et du tourisme.
4. **Patrimoine et créativité** (25 heures) : notion de patrimoine, techniques de créativité appliquées au patrimoine, études de cas réels.
5. **Mercatique opérationnelle** (20 heures) : introduction à la mercatique appliquée au produit touristique, études de cas.

Unité d'enseignement 2

Cette unité étudie le marché du tourisme et ses évolutions. Elle ouvre droit à 9 crédits.

1. **Définition et sociologie du tourisme** (15 heures) la définition traditionnelle et ses limites, l'évolution de la demande et de l'offre touristique au fil de l'histoire et des changements sociaux, la professionnalisation du tourisme.
2. **Le produit touristique** (15 heures) la notion de produit dans une activité de service, la rentabilité commerciale du produit, études de cas.
3. **Le marché du tourisme** (30 heures) Les notions d'émission et de réception L'adaptation des produits au marché et l'adaptation des réseaux de distribution. La valorisation des potentiels propres aux différents espaces.
4. **Culture de service** (30 heures) : la notion de service tout au long de la chaîne information-réservation-accueil-paiement, la notion de prestation immatérielle dans le tourisme, la sensibilisation des personnels à la qualité de l'accueil, la mesure de la satisfaction du client, l'accessibilité aux personnes handicapées, l'accueil du touriste étranger.
5. **Interculturalité** (20 heures) : théorie de la communication interculturelle, stratégies de communication adaptées aux différentes nationalités, approche interculturelle de la traduction de documents.

Unité d'enseignement 3

Cette unité couvre les principaux enjeux économiques et politiques du tourisme. Elle totalise 10 crédits.

- 1. Macroéconomie du tourisme** (20 heures) : l'environnement économique des activités et entreprises touristiques; l'importance économique du tourisme et les mécanismes par lesquels les principales variables économiques influencent les activités touristiques.
- 2. Financement et contrôle de gestion** (30 heures) : l'établissement d'un budget prévisionnel et stratégique, le recours aux établissements bancaires.
- 3. Partenaires institutionnels** (10 heures) : les acteurs publics du tourisme, les modalités de partenariats, la politique européenne du tourisme.
- 4. Acteurs du tourisme** (10 heures) : une série de conférences et visites portant notamment sur les parcs de loisirs, les tourisms thermal, fluvial et culturel, les agences réceptives, l'événementiel.
- 5. Tourisme durable** (20 heures) : l'évaluation de la durabilité des projets touristiques sur les plans économique, social, environnemental et culturel. Le tourisme éthique en tant que tourisme de niche.
- 6. Logistique touristique** (10 heures) la logistique touristique dans son ensemble et les transports de personnes en particulier.
- 7. Réseaux et signes de qualité** (20 heures) : les réseaux de commercialisation et d'hébergement, les labels.

Unité d'enseignement 4

Cette unité d'enseignement constitue le cœur de compétence de cette licence professionnelle. Elle fournit aux étudiant et futurs professionnels des outils leur permettant de gérer efficacement des projets de développement touristiques. Elle ouvre droit à 9 crédits.

- 1. Gestion de projet 1** (50 heures) : choix d'un projet, analyse du projet par le point de vue du touriste, définition des objectifs et des moyens disponibles ou à mettre en œuvre, recensement des structures existantes ou à créer, détermination des acteurs, élaboration et conduite du projet,
- 2. Gestion de projet 2** (50 heures) : traitement opérationnel d'un projet, gestion des ressources humaines disponibles, évaluation.

Unité d'enseignement 5

Elle est constituée **d'un projet tutoré** réalisé par un étudiant ou un groupe de 2 à 3 étudiants agissant pour le compte d'un commanditaire dans l'Est de la France, le Pays de Bade ou la Suisse du Nord-Est. Les étudiants sont libérés de cours à intervalles réguliers de septembre à février (pour un total de 150 heures) afin de travailler, généralement dans l'entreprise du commanditaire, à la conduite et à la réalisation de ce projet. Ce projet fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance multilingue avant le départ en stage. Il ouvre droit à 12 crédits européens.

Unité d'enseignement 6

Elle est constituée par un **stage de 16 semaines** réparties en deux périodes :

1. une période de deux semaines en octobre permettant à l'étudiant de découvrir le fonctionnement de l'organisation qui l'accueille
2. une période de 14 semaines d'avril à juin durant laquelle l'étudiant sera chargé de la conduite et de la réalisation de tout ou partie d'un projet pour le compte de l'organisation.

Les étudiants sont vivement encouragés à effectuer leurs deux périodes de stage à l'étranger. Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance multilingue au mois de juin. Elle ouvre droit à 10 crédits européens.

Note générale concernant les stages et les projets :

Les étudiants seront appelés participer activement à la recherche d'organisations susceptibles de les accueillir; cependant il revient à l'équipe des enseignants de la licence professionnelle de valider les choix faits par les étudiants

en fonction de critères pédagogiques. Les enseignants veilleront notamment à la présence d'une dimension interculturelle soit dans le stage, soit dans le projet tutoré de l'étudiant.